



ELIMINATOIRES DEPARTEMENTAUX DU CD74

Cahier des charges

La société organisatrice s'engage à :

1. Disposer des jeux nécessaires tracés aux dimensions
 - Pétanque : 3m X 12m
 - Provençal : 4m X 24m

Pour les terrains en face à face, une double ligne de perte sera faite pour les boules mortes (avec équipement d'arrêt de boules si possible)

2. Prévoir un carré d'honneur de 8 jeux (4 pour le provençal) entouré de barrières pour faire disputer les parties finales. Ces jeux devront **obligatoirement être éclairés correctement** et se trouver en face de la table de marque (ou bureau).

Ils auront les dimensions suivantes :

- Pétanque : 4m X 15m
 - Provençal : 4m X 24m
3. Installer les buvettes nécessaires (boissons, sandwiches, ...) en dehors et éloignés du carré d'honneur et de la table de marque.
 4. Mettre à disposition des délégués du CD
 1. Un bureau couvert et très accessible avec table et chaises. Prévoir l'alimentation électrique suffisante pour l'informatique ainsi que l'éclairage.
 2. Une personnes pour gérer les licences à la table de marque le 1^{er} jour de 7h à 18h.
 3. Des panneaux d'affichage pour les tirages des poules et liste des équipes.
 4. Un plan des jeux pour la table de marque + 1 pour affichage
 5. Installer une sonorisation **efficace** qui couvre tous les jeux ainsi que la buvette avec 2 micros dont 1HF (si possible) au bureau des délégués. Prévoir un responsable sono pendant toute la durée de la compétition.
 6. S'assurer pour autant que possible la présence des autorités locales pour les points forts de la journée (réception officielle, parties finales, remise des prix...), ainsi que la presse.
 7. Prendre à sa charge les repas du samedi pour les délégués du CD et les arbitres, ainsi qu'un repas le dimanche midi (et éventuellement un encas le samedi soir si le championnat devait se terminer tard dans la soirée).
 8. Prendre à sa charge 50% des frais d'arbitrage et de délégation liés au championnat et 50% du prix des coupes sauf pour les jeunes (à charge du CD).
 9. Prévoir un parking adéquat ainsi qu'un accès pour les secours (ambulance ou pompiers). Prévoir des places pour les représentants du CD74.
 10. Prévoir un fléchage (si besoin) pour un accès facile au championnat.

11. Disposer de WC en nombre suffisant, dont 1 pour les féminines, proches des terrains afin qu'un minimum d'hygiène soit garanti.
12. Respecter la législation en vigueur pour la buvette (alcool fort INTERDIT dès le début du dépôt des licences). Tout manquement à cette règle entraînera l'arrêt de la compétition et des sanctions pour le club organisateur.
13. Prévoir (si possible) un espace de 3m X 3m pour installer le matériel vidéo du CD, en fond de jeu pour la prise d'images.
14. Prévoir une pièce pour les contrôles d'alcoolémie.